



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COHÉSION SOCIALE**

Paris, le 8 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION DES POINTS CONSEIL BUDGETS (PCB) : DEUXIEME COMITE DE PILOTAGE

Le deuxième comité de pilotage des points conseil budget (PCB) s'est réuni le 7 juillet 2016. A cette occasion, des partenaires et acteurs ont établi un premier bilan de l'expérimentation lancée officiellement le 29 février 2016 par Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat chargé du Budget, Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion, Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire. Ségolène NEUVILLE a clôturé cette réunion.

● Mise en place du réseau des PCB

Soixante points conseil budget ont été sélectionnés. Ce réseau est déployé dans les régions Hauts-de-France, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Ile-de-France et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

● Etat d'avancement des travaux et des partenariats

L'échelon local du réseau est opérationnel et les partenariats locaux se développent. Les structures labellisées ont engagé ou programmé des formations de leurs personnels. Certains points conseil budget observent par ailleurs une diversification progressive de leur public. Elles ont pour la plupart commencé à utiliser le système d'information commun.

Au niveau régional et national, les partenariats avec des entreprises créancières progressent et se structurent.

● Suites de l'expérimentation

Au second semestre, le réseau communiquera plus largement auprès de ses relais locaux et du public afin de toucher davantage les classes moyennes, dans une logique de prévention. Il bénéficiera notamment de l'implication de réseaux locaux de créanciers, des trésoreries locales et de maisons de services au public.

Le prochain comité de pilotage de l'expérimentation se réunira à l'automne pour un nouveau bilan d'étape.

- Le développement d'un réseau de Points conseil budget (PCB) est l'une des mesures du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté par le Gouvernement en janvier 2013, qui vise à prévenir le surendettement.

- Les Points conseil budget sont des lieux ouverts à tous qui permettent à chacun de bénéficier à tout moment de conseils personnalisés, confidentiels et gratuits concernant la gestion de leur budget ou leur situation financière. Ces lieux d'accueil sont en lien avec des plateformes régionales spécialisées dans l'intervention auprès des créanciers, afin de stabiliser durablement la situation des personnes en difficulté.

- L'expérimentation des PCB est pilotée par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), en lien avec la direction générale du Trésor et la Banque de France et l'appui de l'Agence nouvelle des solidarités actives.

- Sa généralisation a été annoncée par le Premier ministre lors de l'anniversaire du plan Pauvreté le 14 avril 2016.

Pour en savoir plus

L'annuaire des points conseil budget figure sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé, rubrique « grands dossiers », « [points conseil budget](#) ».

Contact presse :

Direction générale de la cohésion sociale : Dgcs-com@social.gouv.fr - Tél : 01 40 56 82 03 ou 01 53 86 10 18